



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

Entre le Chog et le CHK, des échanges de personnels et de patientes



Depuis plusieurs mois, des gynécologues-obstétriciens de Saint-Laurent du Maroni assurent des gardes à Kourou tandis que des sages-femmes de la ville spatiale renforcent la maternité de l'Ouest. Un nouveau praticien doit arriver au CHK début juillet tandis qu'un appel a été lancé – et entendu – aux sages-femmes souhaitant venir effectuer des missions en Guyane. Deux réunions de coordinations, présidées par le DG se sont tenues à l'ARS la semaine dernière. La réserve sanitaire, le concours de l'association action santé femmes, des renforts des Antilles doivent permettre de surmonter le creux de recrutements.

Des sages-femmes de l'hôpital de Kourou qui se rendent à Saint-Laurent du Maroni et des gynécologues-obstétriciens du Centre Hospitalier de l'Ouest guyanais qui renforcent le CHK. Tel est le chassé-croisé qui s'opère depuis plusieurs mois entre les deux établissements. Après le départ du Dr Hini, l'hôpital de la ville spatiale se retrouve parfois sans gynécologue-obstétricien tandis que le Chog manque de sages-femmes pour faire face à la hausse continue du nombre de naissances.



« Ces échanges ont démarré fin 2023, relate le Dr Najeh Hcini, chef de service de gynécologie-obstétrique au Chog. Lorsque nous avons eu besoin de sages-femmes, Kourou nous a aidés. Et actuellement, plusieurs praticiens du Chog assurent des gardes à Kourou. Il arrive que dans la même semaine, nous envoyions des gynécologues au CHK et que le CHK nous envoie des sages-femmes. »

Le Chog compte actuellement treize gynécologues-obstétriciens, avec des internes et deux docteurs juniors jusqu'en novembre 2025 au moins. En assurant des gardes au CHK, ils assurent les accouchements, l'orthogénie, la chirurgie gynécologique bénigne, le diagnostic anténatal et les consultations de grossesse. Ces missions permettent aussi à de jeunes praticiens de « découvrir une nouvelle organisation et de prendre en charge une population différente ». Le CHK, qui a historiquement une importante activité de chirurgie gynécologie, notamment liée au cancer, transfère des patientes vers le Chog. « Ces transferts ont été facilités par la création de l'hôtel hospitalier » à Saint-Laurent du Maroni, salue le Dr Hcini.

A Kourou, un nouveau praticien, le Dr Pierre Lancelot, arrivera « début juillet » au côté du Dr Olivier Laborde, se réjouit le Dr Hcini. Des sages-femmes sont également attendues sur le territoire suite à l'appel du Pr Olivier Picone et de l'association Actions santé femme.

L'appel du Pr Picone entendu

Début mai, le Pr Olivier Picone, gynécologue-obstétricien à l'hôpital Louis-Mourier (AP-HP), coordinateur au sein de l'AP-HP de l'aide apportée à la Guyane et administrateur de l'association humanitaire Actions santé femmes, lançait un appel à venir renforcer notre territoire « ne serait-ce que quinze jours à trois semaines. Nos amis guyanais ont besoin d'aide pour toute la périnatalité, de gynécologues-obstétriciens, de sages-femmes, de pédiatres, d'infirmières de puériculture, auxiliaires de puériculture, pour passer les grandes vacances et à plus long terme. »

Son appel a été entendu. Le 14 mai, une grosse cinquantaine de professionnels de santé ont échangé avec lui ainsi qu'avec Valérie Folie, coordinatrice de maïeutique au Chog, Marie-Noëlla Capé, sage-femme coordinatrice du pôle femme-enfant au CHC, et le Dr Najeh Hcini, chef de service de gynécologie-obstétrique au Chog. Des sages-femmes ont participé à l'échange mais aussi des anesthésistes, des infirmiers et des gynécologues venus se renseigner pour une mission.

Valérie Folie et Marie-Noëlla Capé ont décrit les difficultés rencontrées par manque de professionnels : au Chog, « nous ne faisons plus que la consultation de neuvième mois parce que nous avons un vrai déficit en sages-femmes. Nous n'avons plus le temps de faire rien d'autre », a témoigné la première. A Cayenne, « nous manquons de sages-femmes. Nous avons fait le deuil des consultations de pré-accouchement et des consultations de diagnostic anténatal. »

Le Dr Hcini a encouragé les participants à « à venir découvrir la Guyane. Je suis venu ici pour remplacer un collègue et j'en suis à ma dixième année. C'est magnifique à voir et il y a la perspective du CHU. » La semaine dernière, lors du séminaire CHU, il saluait à nouveau les efforts du Pr Picone. « On ne se rend pas compte de tout ce qu'il fait pour la Guyane. Au Chog, si nous avons autant d'internes, c'est aussi grâce à lui. »

L'appel semble avoir été entendu. Ségolène, infirmière chez Actions santé femmes, est de retour pour une mission sur le territoire, où elle était déjà venue renforcer le Chog. « La Guyane, je l'ai dans le cœur et je serai présente dès que nécessaire. L'équipe de la maternité de Saint-Laurent est extraordinaire. » Quelques jours après son arrivée, elle témoignait sur la page Facebook de l'association humanitaire : « Les équipes en place sont chaleureuses, bienveillantes. Elles prennent plaisir à transmettre et à partager. C'est une famille. Je passerais des heures à vous en parler tant j'aime cette Guyane. »



Gynécologie-obstétrique : ce que prévoit le projet médical du CHU

Une maternité de niveau 3 à Saint-Laurent du Maroni, une offre de prise en charge obstétrique dans les communes isolées, des structures d'accueil pour les parturientes sur le littoral. Tels sont quelques-uns des projets de la filière gynécologie-obstétrique figurant dans le projet médico-soignant du CHU de Guyane.

La situation des patients de Guyane n'est pas uniforme, les parturientes des communes de l'intérieur présentant un taux de natalité plus élevé (32 naissances pour 1 000 habitants contre 29 sur le territoire). Les équipes médicales souhaitent donc améliorer le maillage territorial. De surcroît, une meilleure prise en charge de la prématurité (une naissance sur sept) paraît indispensable. L'objectif du projet médical est de repenser le suivi des grossesses et les accouchements sur le territoire, décrit le projet médico-soignant du CHU.

Demain les futures mères pourront être suivies tout au long de leur grossesse en proximité avec le développement de la consultation d'obstétrique dans les hôpitaux de proximité et les CDPS. Elles accoucheront selon leur choix dans l'un des trois sites du futur CHRU en fonction de leur commune d'habitation, de leurs attaches familiales et de leurs besoins de soins. Chaque site se verra doté d'une structure d'accueil (hôtel hospitalier et/ou maison des familles) pour permettre l'accueil des mamans du Fleuve ou des familles ayant un nouveau-né hospitalisé. Une réflexion est engagée en lien avec le ministère de la santé pour le développement de centres périnataux de proximité.

La maternité du Chog deviendra une maternité de niveau 3. Cela permettra de faire bénéficier la population d'une expertise complète, avec la création d'une réanimation néonatale permettant de prendre en charge les nourrissons présentant les cas les plus graves, aujourd'hui hospitalisés uniquement à Cayenne.

Afin de maintenir un niveau d'attractivité pour le territoire, les équipes développeront de nouvelles prises en charge : aménagement de salles nature pour permettre des accouchements physiologiques sur chaque site et création de filières d'expertise pour améliorer le diagnostic des pathologies fœtales.

En obstétrique, outre le passage de la maternité de Saint-Laurent du Maroni au niveau 3, des filières spécialisées seront consolidées avec des sites de référence identifiés : endométriose avec la structuration d'un parcours patiente ([lire la Lettre pro du 24 mai](#)) et procréation médicalement assistée avec des consultations de fertilité sur chaque site et un adressage dans un centre de référence unique dans l'Hexagone ou aux Antilles ([lire la Lettre pro du 30 avril](#)), diagnostic anténatal, prise en charge des cardiopathies fœtales avec le recrutement d'un ou plusieurs cardiopédiatres volontaires pour des missions sur le territoire. Les maternités de Cayenne et Kourou envisagent également le développement d'une offre d'accouchements physiologiques.

En gynécologie, chaque site du futur CHRU assurera la prise en charge d'orthogénie et de gynécologie médicale de proximité. Des missions seront réalisées par les gynécologues-obstétriciens dans les hôpitaux de proximité et CDPS afin d'assurer des consultations au plus proche des patientes.

Des protocoles communs et harmonisés afin d'assurer des prises en charge de même qualité sur l'ensemble du territoire, notamment en orthogénie. Un staff hebdomadaire réunira les professionnels des trois sites afin d'échanger sur les dossiers complexes. Les coopérations entre les hôpitaux de Guyane et les établissements experts que sont le CHU de Martinique et l'hôpital Necker pourront être harmonisées.

EN BREF

■ Christophe Blanchard, nouveau directeur du CHK, s'exprime dans Mo News



Dans son édition de jeudi, Mo News proposera une interview de Christophe Blanchard. Le nouveau directeur du Centre Hospitalier de Kourou y détaille son parcours, qui l'a déjà amené en Guyane où il a dirigé l'Institut médico-éducatif départemental de 2008 à 2012. Il évoque les chantiers à venir comme l'extension du bloc opératoire et de la pharmacie, ses premiers échanges avec les équipes qui l'ont « très bien accueilli » et le futur CHU de Guyane, un projet qui n'arrive « que très rarement (...) dans une carrière de directeur d'hôpital ».

◆ Les élèves infirmiers ouvrent leur association à tous les étudiants en santé de Guyane



Créée en 2021 pour les élèves infirmiers, l'Association des étudiants en santé de Guyane (Assetsag) a renouvelé son bureau cette année et a changé ses statuts pour s'ouvrir à tous les étudiants en soins de santé de Guyane : aides-soignants, auxiliaires de puériculture, préparateurs en pharmacie hospitalière, manipulateurs radio... L'Assetsag a pour mission de représenter les étudiants en soins de santé, de promouvoir les formations en lien avec la santé et de mener des actions de prévention auprès de la population. Son bureau est le suivant :

- Présidente : Quetsia Clena (L3) ;
- Vice-présidente : Rachel Bango (L2) ;
- Secrétaire : N'rika Magloire (L3) ;
- Secrétaire adjointe : Meg Peltro (L2) ;
- Trésorière : Ingrid Gardoque (L3) ;
- Trésorier adjoint : Stanley Matillon (L2) ;
- Communication : Carla d'Abreu, Thaïs Lemond et Anaëlle Rimbaud (L2).

La première action majeure de l'association sera l'organisation de la cérémonie de remise des diplômes des élèves infirmiers, le 15 juillet. Il y a quelques jours, trois de ses représentantes étaient les invitées de Radio Peyi. Leur interview est à retrouver sur la [page Facebook de la station](#).

Contact : association.etudiant.sante@gmail.com.

◆ Ordre national du Mérite : Marcel Dauphin et Michel-Ange Jérémie nommés, Yvane Bertrand promue



De nombreux professionnels du secteur de la santé et du médico-social ont été promus ou nommés dans l'ordre national du Mérite. Parmi eux figurent :

- **Marcel Dauphin**, président de la Croix-Blanche en Guyane, est nommé au grade de chevalier. L'association s'est notamment distinguée sur le territoire en organisant l'accueil du public au centre de vaccination de l'Encre, à Cayenne, durant la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid. Elle assure également la formation des habitants des communes de l'intérieur aux Gestes qui sauvent, après avoir remporté un appel à manifestation d'intérêt lancé par l'Agence régionale de santé.
- **Yvane Bertrand**, ancienne directrice de l'Institut régional de développement du travail social (IRDTS), est promue au grade d'officier.
- **Michel-Ange Jérémie**, maire de Sinnamary et président de l'Association des maires de Guyane, ancien directeur général des PEP Guyane, est nommé au grade de chevalier.

◆ De nouveaux écrans au Samu



Le Samu de Guyane s'est doté de nouveaux écrans. Ceux-ci permettent un suivi en temps réel des statistiques d'appels, offrant une visibilité claire et détaillée sur différents indicateurs :

- L'activité globale ;
- Le nombre d'appels décrochés par assistant de régulation médicale (ARM) ;
- Des indicateurs de qualité comme le délai de réponse aux appels ;
- Des indicateurs sur le taux d'appels raccrochés.

Ils aident ainsi l'équipe à mieux s'adapter au flux d'appels.

♦ Atelier de la recherche sur la qualité de l'eau consommée en Guyane



Le prochain Atelier de la recherche organisé par Guyane Promo Santé traitera de la qualité de l'eau consommée en Guyane. Il se déroulera le 19 juin de 10 heures à 12 heures, sur Google Meet. Les intervenants seront :

- Adrien Ortelli, chef de service santé-environnement à l'Agence régionale de santé ;
- Margot Oberlis, responsable projet Équipe mobile santé environnement de la Croix-Rouge française ;
- Alexandra Aymard, ingénieur grand cycle de l'eau à l'Office de l'eau ;
- Julie Pilosu, ingénieure eau et assainissement à l'Office de l'eau ;
- Priscilla Thébaux, docteure en anthropologie de l'eau ;
- Marie-Claire Newton, responsable pédagogique de l'association Sépanguy.

S'inscrire jusqu'au 18 juin. https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSc-lkWUe2FJj57Ar428ay9SOU9yOm1CL-BACv3v_Y9I19S4qQ/viewform

♦ AgiT : l'appel à soumission prolongé jusqu'au 18 juin



Les deuxièmes Assises gyanaises d'infectiologie et de médecine tropicale se déroule du 15 au 18 octobre. Les objectifs de ces journées sont d'approfondir les connaissances et d'améliorer les compétences des professionnels locaux en infectiologie et en médecine tropicale, faire connaître et valoriser les avancées locales de la recherche sur de multiples sujets d'infectiologie et médecine tropicale rencontrés en Guyane et permettre d'échanger avec des représentants de ces spécialités venues d'autres territoires. Les personnes souhaitant présenter leurs travaux sont invités à **soumettre un résumé d'ici au 18 juin, en ligne**. Plusieurs travaux peuvent être soumis par une même personne. Les interventions consisteront en dix à quinze minutes de présentation suivies d'un échange avec le public.

Infectio - Craig

Bienvenue dans Infectio-CRAIG, la nouvelle rubrique de la Lettre pro. Chaque deuxième mardi du mois, les Drs Philippe Abboud, Alessia Melzani, Richard Naldjinan Kodaye et Gaëlle Walter, du centre régional en antibiothérapie et infectiologie de Guyane (CRAIG), proposent de vous accompagner dans votre pratique professionnelle, via des mises à jour régulières sur l'antibiothérapie et l'infectiologie : recommandations, actualités, adaptations... Retrouvez votre prochaine rubrique Infectio-CRAIG dans la Lettre pro du mardi 9 juillet.

■ La rougeole

La rougeole est une maladie due au virus Morbillivirus, qui se transmet majoritairement par voie aérienne interhumaine ou plus rarement par transmission indirecte par persistance du virus dans l'air ou sur une surface contaminée par les sécrétions naso-pharyngées. Il s'agit d'une des maladies les plus contagieuses qui existe pour l'homme. L'incidence de la maladie a nettement diminuée en France depuis le début des années 1980, mais devant un couverture vaccinale insuffisante (objectif de 95% de la population vaccinée par 2 doses non atteint) et une importation de cas depuis les pays de l'Est de l'Europe, nous observons une recrudescence de cas depuis 2023 en Europe y compris en France. Les grands rassemblements à venir les 2 prochains mois avec les Jeux Olympiques doivent nous faire rester vigilants sur le risque de recrudescence de cas en France et a fortiori en Guyane française du fait de nos échanges avec l'Hexagone.

Le diagnostic de la rougeole doit être évoqué devant les symptômes suivants (peu importe le statut vaccinal) :

Fièvre ≥ 38.5 °C + une éruption maculo-papuleuse + au moins un des signes suivants : conjonctivite, rhinite, toux, signe de Köplik.

La contagiosité débute la veille de l'apparition des symptômes, soit **5 jours avant l'éruption** et jusqu'à **5 jours après l'éruption**.

Dès la suspicion clinique, le patient doit être isolé au plus vite. Il doit porter un masque chirurgical et sa prise en charge doit être prioritaire. En cas d'hospitalisation les précautions complémentaires d'hygiène à appliquer sont de type « AIR ». Il ne faut pas adresser le patient aux urgences des centres hospitaliers. La confirmation biologique est essentielle et doit être la plus rapide possible soit par sérologie, soit par biologie moléculaire sur prélèvement ORL.

Il s'agit d'une **maladie à déclaration obligatoire**. Il faut immédiatement se mettre en lien avec l'Agence régionale de santé (ARS) de Guyane sans délai dès la suspicion clinique. Le CRAIG peut être joint à tout moment pour l'évaluation du patient et **discuter la prise en charge des cas contacts** en lien avec l'ARS. En effet la prise en charge des cas contacts peut nécessiter une vaccination ou l'administration d'immunoglobulines polyvalentes au plus vite, idéalement dans les 72 premières heures.

Il est recommandé de profiter de toutes consultations médicales pour vérifier le statut vaccinal de ses patients et s'assurer de la vaccination par :

- 2 doses de vaccins ROR pour les personnes nées après 1980 ;
- Ou 1 dose, en l'absence de rougeole avérée dans les antécédents, pour les personnes nées avant 1980 ;
- Ou jusqu'à 3 doses si la vaccination a été initiée avant l'âge de 12 mois.

Annexe 2 – Evolution clinique et biologique de la rougeole

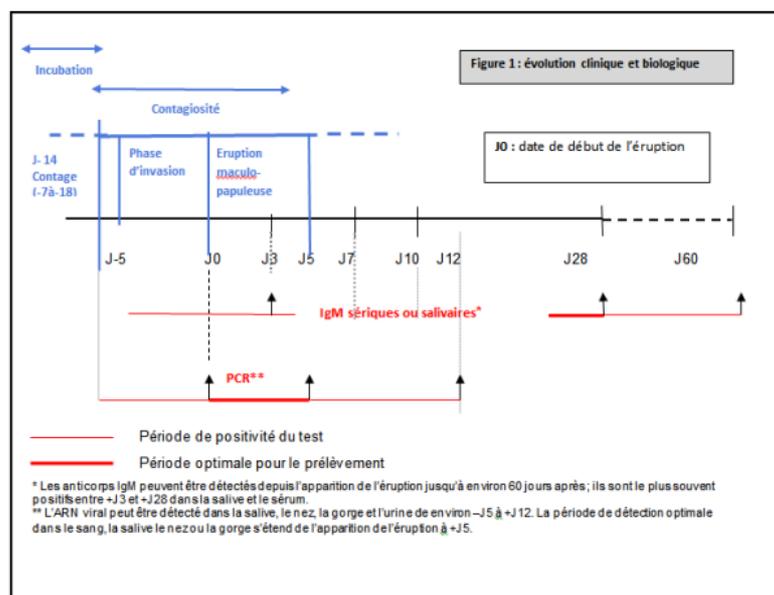


Tableau : Haut Conseil de la santé publique.

Vous pouvez retrouver les précédents articles via les liens suivants :

- [Le bon usage des antibiotiques, qu'est-ce que c'est ?](#)

- [Le bon usage des fluoroquinolones](#) ;
- [Conseil de prescription des antibiotiques de premier recours](#) ;
- [IST : urétrite de l'homme](#) ;
- [Risques d'endocardite lors de la prise en charge dentaire](#).

E-Santé

■ Une étude sur l'utilisation de Mon espace santé par les patients chroniques

Un **arrêté publié dimanche au Journal officiel** autorise la Délégation du numérique en santé à réaliser une étude sur l'utilisation de Mon espace santé par les personnes souffrant de pathologies chroniques.

« L'étude consiste en la réalisation d'une enquête conduite auprès de personnes volontaires atteintes de pathologies chroniques et a pour objet :

- D'analyser les utilisations faites de l'espace numérique de santé par ces personnes ;
- D'identifier les évolutions à apporter à l'espace numérique de santé pour simplifier le parcours des personnes atteintes de pathologies chroniques et répondre à leurs besoins spécifiques ;
- D'adapter les outils de communication et d'accompagnement de ces mêmes personnes pour faciliter leur appropriation de leur espace numérique de santé. »

Pour cela, la DNS s'appuiera sur les Agences régionales de santé et les Groupements régionaux d'appui au développement de la e-santé (Grades) comme le GCS Guyanis en Guyane.

Actus politiques publiques santé et solidarité

■ Emmanuel Macron annonce la dissolution de l'Assemblée nationale

Le président de la République, Emmanuel Macron, a annoncé dimanche soir la dissolution de l'Assemblée nationale, suite aux résultats des élections européennes. Les élections législatives auront lieu les 30 juin et 7 juillet. « La dissolution a pour effet d'interrompre aussitôt les mandats des députés, ce qui met un terme à l'ensemble des travaux en cours à l'Assemblée nationale soit notamment l'examen du projet de loi sur la fin de vie, la commission d'enquête sur l'hôpital, le projet de loi d'approbation des comptes de la sécurité sociale, etc. », rappelle APM News. L'Assemblée nationale nouvellement élue se réunira de plein droit le 18 juillet, pour une durée de quinze jours.

■ SpF et la DGS alertent sur la recrudescence de la coqueluche

Santé publique France et la Direction générale de la santé alertent sur la recrudescence de la coqueluche, dans [une actualité](#) et dans un [message DGS-Urgent](#). En quelques semaines, sept régions (Île-de-France, Bretagne, Pays de la Loire, Auvergne Rhône-Alpes, Grand-Est, Occitanie et Nouvelle-Aquitaine) ont déclaré plus d'une vingtaine de clusters en collectivités ou familiaux.

« La coqueluche évolue par cycles de recrudescence tous les 3 à 5 ans et le dernier cycle observé en France date de 2017-2018. La bactérie a faiblement circulé, à l'instar d'autres pathogènes respiratoires, pendant la pandémie de COVID-19, et le démarrage de ce nouveau cycle épidémique nécessite une sensibilisation de la population et des professionnels de santé sur cette maladie et ses modalités de prévention. » La DGS attire l'attention, notamment en prévision des grandes vacances et des grands rassemblements prévus en lien avec les Jeux olympiques et paralympiques. Elle rappelle « l'importance de vacciner sa patientèle particulièrement les femmes enceintes, chez qui la couverture vaccinale est insuffisante, ce qui peut avoir pour conséquence la transmission de la maladie aux nouveau-nés et jeunes nourrissons qui n'ont pas encore eu le temps d'être vaccinés et qui font les formes les plus graves voire mortelles de coqueluche ».

La coqueluche n'est pas une maladie à déclaration obligatoire mais les cas sont à signaler à l'Agence régionale de santé dans deux situations spécifiques :

- en cas d'infections nosocomiales ;
- lors de cas groupés (à partir de 2 cas) qu'ils soient intrafamiliaux ou en collectivités.

Offres d'emploi

■ IDSanté recrute un **animateur de prévention/médiateur en santé** (CDD douze mois, temps plein). [Consulter l'offre et candidater](#).



- Ader recrute un **animateur de prévention en santé sexuelle** (CDI, temps plein, poste basé de Kourou). [Consulter l'offre et candidater.](#)
- Le GCSMS handicap recrute un **infirmier coordinateur** (CDI, temps plein, poste basé à Saint-Laurent du Maroni). [Consulter l'offre et candidater.](#)

Agenda

Demain

► **Débat public** sur la place de la médecine traditionnelle dans le parcours de soins et dans la démarche thérapeutique, organisé par la CRSA, à 17h30 à l'amphithéâtre A de l'université, à Cayenne.

Jeudi 13 juin

► **Séminaire** achats-fournisseurs du CHC. Contact : leila.king@ch-cayenne.fr.

Vendredi 14 juin

► **Séminaire** sur la stratégie régionale de lutte contre les addictions, de 8h30 à 17 heures, à Cayenne (repas pris en charge par l'ARS). COMPLET.

Samedi 15 juin

► **Village prévention santé** autour du cancer, au bourg d'Iracoubo, de 8 heures à 16 heures. Petit-déjeuner, conférence de l'association Awono La'a Yana, rencontre avec des professionnels de santé, animations.

► **Fo Zot Savé**, l'émission de la santé, présentée par Fabien Sublet, à 9 heures, sur Guyane la 1ère.

Mardi 18 juin

► **Soirée d'information sur l'amyotrophie spinale 5q**, animée par le Pr Narcisse Elenga, chef de service de pédiatrie au CHC, et le Dr Benjamin Faivre, pédiatre responsable de l'hôpital de jour de pédiatrie au CHC, avec la CPTS et la société Biogen, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. [S'inscrire ICI.](#)

► **Séminaire** achats-fournisseurs du CHC. Contact : leila.king@ch-cayenne.fr.

Mercredi 19 juin

► **Journée portes ouvertes** au centre intégré drépanocytose du CHC, de 9 heures à 16 heures : visite guidée du service, diffusion de films sur les échanges transfusionnels, les échanges plasmatiques, les saignées, le descriptif de la maladie, stands d'information des associations et des prestataires de santé, atelier d'éducation thérapeutique.

► **Atelier de la recherche** sur la qualité de l'eau consommée en Guyane, organisé par Guyane promo santé, avec Adrien Ortelli, chef de pôle santé-environnement à l'ARS, de 10 heures à 12 heures, sur Google Meet. [S'inscrire jusqu'au 18 juin.](#)

Jeudi 20 juin

► **Séminaire Lait et fruits à l'école**, de 9 heures à 12 heures, à la CAS EDF, à Cayenne, à destination des structures bénéficiaires (établissements, responsables d'achats alimentaires) et structures relais (interprofessions, structures publiques de l'État, représentants publics).

Vendredi 21 juin

► **Ansanm ansanm contre la drépanocytose**, organisé par l'association DrépaGuyane, à 19 heures à l'Accordeur, à Cayenne : intervention du Pr Narcisse Elenga, lecture théâtralisée de Ils me croyaient fragile, de Jeanne Azor, témoignages.

► **Expresso Cadres avec l'ANFH**, de 9 heures à 11 heures à l'ANFH, à destination des encadrants réalisant des entretiens professionnels. Inscription auprès du service formation de son établissement.

Mardi 25 juin

► **Webinaire** avec le Collectif de lutte contre la dénutrition, organisé par l'ARS, à 8 heures [via Teams.](#)

Inscriptions auprès de Dorothee Alexandre Bihan à dorothee.alexandre@ars.sante.fr.

Mercredi 26 juin

► **Webinaire** du Coreb sur la prise en charge de la dengue, de 9h30 à 11h15. [Se connecter.](#)

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour



ENDOMÉTRIOSE
En parler plus pour mieux la détecter.

L'endométriose concernerait
entre **1,5 et 2,5 millions**
de personnes en France,
soit **1 sur 10.**

Ministère du Travail, de la Santé et
des Solidarités, EndoFrance, Inserm



[Consultez tous les numéros de La lettre Pro](#)

Agence régionale de santé Guyane
Directeur de la publication : Dimitri GRYGOWSKI
Conception et rédaction : ARS Guyane Communication
Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)